

COMMUNE DE DOMPIERRE-SUR-MONT
Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

26-031

Séance du 22 avril 2026

Date de Convocation : 17.04.2026
Date d’Affichage : 17.04.2026

Nb de conseillers en exercice : 11
Présents : 09 Votants : 11
Contre : 0 Abstention : 0

Etaient présents : ARIZMENDI Lucas, BAKKER Angélique, COIFFIER Claude, GAILLARD Elodie, GAY Didier, GERVAIS Valérie, JANOD Nelly, PIETRIGA Guy, PONCET Claude.

Excusés : BERR Julia (procuration donnée à Guy PIETRIGA)
CHAUVIN Romain (procuration donnée à Claude PONCET)

OBJET : Approbation du budget primitif 2026 – Budget Forêt

L’an deux mille vingt-six, le 22 avril à 20 heures 00, les membres du conseil municipal de la commune de Dompierre-sur-Mont se sont réunis en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Le Conseil Municipal,

Conformément à l’instruction comptable M 57, propose d’équilibrer le budget primitif de la commune pour l’année 2026 comme suit :


	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	206 511.27 €	206 511.27 €
Section d’investissement	22 362.64 €	22 362.64 €
Total	228 873.91 €	228 873.91 €

Pour Extrait conforme,

Secrétaire de séance :
JANOD Nelly



Le Maire,



Guy PIETRIGA